



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 22 juillet 2015

Communiqué de presse

INVESTISSEMENT PUBLIC

LE PREFET DE REGION MOBILISE TOUS LES ACTEURS DU NORD – PAS-DE-CALAIS



Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, préfet du Nord, a installé la conférence régionale de l'investissement public, ce mercredi 22 juillet 2015 qui réunit les principaux services et opérateurs de l'Etat, les collectivités ainsi que les acteurs économiques et sociaux concernés par la commande publique.

Cette réunion s'est ainsi déroulée en présence des représentants du Conseil régional Nord – Pas-de-Calais, des conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais, de la Métropole européenne de Lille, des Intercommunalités, du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER), des organisations professionnelles du bâtiment et des travaux publics et de la cellule économique régionale de la construction qui a été étroitement associée à la préparation de la conférence.

Cette conférence a pour objectif de faciliter la mise en œuvre des projets d'investissements, de faire émerger des plans pluriannuels d'investissement pour les exercices à venir et de lever tous les freins au lancement de ces projets.

Elle fait partie des mesures annoncées par le gouvernement, le 8 avril dernier, dans le cadre du plan majeur de soutien à l'investissement qui, à côté des mesures en faveur des entreprises et des particuliers, vise à soutenir les collectivités territoriales dans leurs initiatives d'investissements qui contribueront à la relance de l'activité dans le secteur des travaux publics. L'ensemble des mesures de soutien du gouvernement à l'investissement a été rappelé.

Les grands programmes d'investissement régionaux tels que le contrat de plan Etat-région signé le 10 juillet et les décisions de grands travaux, à l'exemple du canal Seine-Nord ou de l'agrandissement du port de Calais ont été présentés lors de cette réunion.

Une méthode de travail a été arrêtée pour la mise en place, sur le plan institutionnel, d'une meilleure coordination des interventions de l'ensemble des acteurs pour favoriser la mise en œuvre des projets dont les travaux sont susceptibles de débuter en 2015 et 2016.

Les mesures du gouvernement en faveur de l'investissement	p. 2
Les opérations d'investissement du contrat de plan Etat-région dans le domaine du bâtiment ou des travaux publics	p. 4



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

LES MESURES DU GOUVERNEMENT EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT

Le gouvernement a arrêté, le 8 avril 2015, un plan de soutien à l'investissement, qui apporte de nouvelles mesures en faveur :

- des investissements publics,
- des investissements des entreprises privées,
- des investissements des particuliers en matière de rénovation énergétique dans l'habitat.

POUR SOUTENIR ET ACCELERER LES INVESTISSEMENTS PUBLICS

Le gouvernement a décidé de signer un contrat de plan Etat-Région (CPER) dans chaque région, certains grands travaux comme le canal Seine-Nord-Europe, et la poursuite du programme des investissements d'avenir (PIA). Avec les fonds européens ceci représente 6 milliards d'investissements pour développer la région Nord – Pas-de-Calais jusqu'en 2020, soit 1 milliard par an.

Le gouvernement a également décidé de relancer l'investissement des collectivités locales :

- en augmentant les moyens dévolus à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : + 200 millions d'euros en 2015 ;
- avec une aide spécifique de 2 000 euros par permis de construire délivré en zone tendue pour encourager la construction ;
- avec une augmentation de 192 millions d'euros des crédits de compensation de la TVA, le taux forfaitaire de remboursement a ainsi progressé de 4 % pour atteindre une compensation de 16,404 % ;
- la Caisse des Dépôts met en place une solution de préfinancement à taux zéro des remboursements versés par l'État au titre du FCTVA, à destination de l'ensemble des collectivités territoriales, pour compléter l'offre de crédits court terme offerts par les banques commerciales.

Ce sont ainsi au total 442 millions d'euros qui seront versés en 2015 aux collectivités en France.

POUR SOUTENIR ET ACCELERER L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL PRODUCTIF

Les investissements industriels des entreprises réalisés jusqu'au 15 avril 2016 ouvrent droit à un **amortissement supplémentaire de 40 % du prix de revient de l'investissement**. Pour une entreprise imposée au taux normal de l'impôt sur les sociétés, la réduction fiscale est de plus de 13 % de la valeur de l'investissement.

Cet amortissement concerne les investissements de nature industrielle pouvant déjà bénéficier de l'amortissement dégressif.

L'enveloppe de prêts de développement de la banque publique Bpifrance de 2015 à 2017 pour les PME et les ETI **passé de 5,9 milliards à 8 milliards d'euros**. Ces prêts ont une durée de 7 ans (avec un différé de remboursement de deux ans), octroyés sans prise de garantie sur l'entreprise, pour financer par exemple des économies d'énergie dans les secteurs industriels traditionnels, le développement des entreprises de la croissance verte ou les investissements dans la transition numérique.

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

**POUR SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS DES PARTICULIERS EN MATIERE DE RENOVATION ENERGETIQUE
DANS L'HABITAT**

Le volume d'aides de l'agence nationale de l'habitat (ANAH), qui sont destinées à des propriétaires occupants modestes, sera augmenté de 70 millions d'euros en 2015 afin de financer un plus grand nombre de dossiers de rénovation énergétique. Au total, avec le fonds d'aide à la rénovation thermique (FART), un volume d'aides d'environ 700 millions d'euros permettra à 50 000 ménages modestes de pouvoir réaliser des travaux cette année en France. Ce volume sera maintenu en 2016.

Le crédit d'impôt pour la transition énergétique qui est mis en place pour 2015 soutient la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements, et l'acquisition de matériels vertueux sur le plan environnemental. Il sera prolongé en 2016 dans les conditions qui seront déterminées par la loi de finances pour 2016.

L'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) qui permet de financer des travaux améliorant la consommation énergétique des logements sera développé en associant banques et syndicats de copropriété.



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

**LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DU CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION
DANS LE DOMAINE DU BATIMENT OU DES TRAVAUX PUBLICS**

Le contrat de plan Etat-région a été signé le 10 juillet 2015 par le préfet de région Nord – Pas-de-Calais avec les présidents du Conseil régional Nord – Pas-de-Calais, du Conseil départemental du Nord, du Conseil départemental du Pas-de-Calais, et de la Métropole européenne de Lille.

Ce contrat représente 4 milliards d'euros de crédits publics pour la région de 2015 à 2020, 1,8 milliard d'euros de crédits Etat et 2,2 milliards de crédits des collectivités. 3,736 milliards d'euros sont prévus pour des investissements faisant appel aux secteurs du bâtiment et des travaux publics.

Avec les crédits européens et les grands investissements hors contrat de plan, et les crédits du programme des investissements d'avenir hors contrat de plan, **ce sont au total environ 6 milliards de crédits qui sont prévus pour le développement de la région jusqu'en 2020.**

LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DANS LE DOMAINE DU BATIMENT OU DES TRAVAUX PUBLICS

Volet Mobilité multimodale (1030,47 millions d'euros)

Infrastructures routières (195,16 millions d'euros)

Amélioration de l'accessibilité de la métropole lilloise

- Echangeur de Templemars
- Mise à 2x3 voies de l'A25 Englos La Chapelle d'Armentières
- Echangeur d'Armentières

Autres opérations

- Requalification environnementale de l'A1
- Aménagement échangeur A2/A23
- Liaison A21-RD 301-A26 (1ère phase)
- Elargissement de la RN 17
- Contournement d'Avesnes-sur-Helpe
- Contournement de Maubeuge
- Aménagements de sécurité
- Mise à 2x2 voies de la RN 42
- Requalification environnementale A21 et A211
- Requalification acoustique A2 et A16

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Infrastructures ferroviaires (369,00 millions d'euros)

- Amélioration de la desserte TER entre Lille, le Val de Sambre et l'Avesnois (1ère phase : bifurcation de Beuvrages)
- Mise en accessibilité des gares pour le périmètre sncf réseau – 1ère phase
- Modernisation de l'Etoile de Saint-Pol-sur-Ternoise
- Réouverture de la ligne Valenciennes - Mons au fret
- Modernisation de la voie mère d'accès du port de Calais
- Amélioration de la desserte ferroviaire du Cambrésis et desserte ferroviaire de la plate-forme multimodale de Marquion
- Electrification de la ligne Amiens / Rang-du-Fliers
- Amélioration de la desserte ferroviaire de Bruay-la-Buissière (ligne Bruay-la-Buissière - Béthune)
- Régénération et modernisation de la ligne Ascq - Orchies

Infrastructures portuaires (200,81 millions d'euros)

Portuaire maritime

- Grand port maritime (GPM) Dunkerque. Poste à quai terminal à conteneurs des Flandres
- GPM Dunkerque Agrandissement du cercle d'évitage bassin de l'Atlantique
- GPM Dunkerque station d'avitaillement GNL
- GPM Dunkerque rénovation des infrastructures
- GPM Dunkerque amélioration de la desserte ferroviaire

Portuaire fluvial

- Béthune aménagement portuaire
- Lille aménagement portuaire
- Valenciennes et Douai aménagement portuaire

Infrastructures fluviales (265,50 millions d'euros)

- Recalibrage de la Deûle (achèvement)
- Remise en navigation du canal Condé Pommeroel
- Recalibrage de la Lys mitoyenne
- Aménagement de l'écluse de Quesnoy (études)
- Etudes d'avant-projet doublement écluse des Fontinettes et aménagement écluse Quesnoy
- Doublement écluses entre Dunkerque et Cuinchy
- Travaux fiabilisation écluse des Fontinettes
- Défenses de berges à Goeulzin
- Défenses de berges sur Aire Neuffossé
- Bassin de virement à Arques
- Téléconduite sur le grand gabarit
- Etude du canal de Bourbourg
- Réalisation de 10 zones d'attente bateaux au gabarit Va+
- Etude allongement sas écluses Douais
- Etudes faisabilité doublement écluses GB
- Remise en navigabilité canal de la Sambre



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Volet Enseignement supérieur, recherche et innovation (615,52 millions d'euros)

- Plan Campus Lille
- Plan Campus innovant Valenciennes
- PIA - Projets innovants en matière de formation, de recherche et d'innovation

Campus attractifs et fonctionnels (134,12 millions d'euros)

Vie étudiante

- Résidence Gérard Philippe de Béthune
- Résidence Hélène Boucher de Villeneuve d'Ascq
- Résidence Camus de Villeneuve d'Ascq
- Résidence Lavoisier de Douai
- Espace polyvalent de l'UVHC
- Campus ex-IUFM d'Arras

Réhabilitation, aménagement des campus

- ENSAIT - Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles
- ULCO - Université du Littoral Côte d'Opale

Développement des formations et de la recherche

- Chimie (Lille 1)
- Learning Center (Lille 3)
- IRICL - Institut de recherche sur le cancer
- ENSCL - Ecole nationale supérieure de chimie de Lille

Volet Transition écologique, énergétique (379,867 millions d'euros)

Efficacité énergétique des bâtiments, plan 100 000 logements

Energie et changement climatique, énergies renouvelables

Economie circulaire et économie des ressources

Prévention des risques naturels

Reconquête de la biodiversité, préservation des ressources

- Gestion de la restauration des cours d'eau et zones humides
- Reconquête des canaux
- Diminution de la tension qualitative en eau
- Biodiversité - boisement filière bois Natura 2000

Projets territoriaux de développement durable, opérations grands sites

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Volet Numérique, développement du très haut débit (753 millions d'euros)

Volet territorial (957,28 millions d'euros)

Sous-volet général (par territoires)

Littoral Côte d'Opale

- dont pôle gare de Saint-Omer
- dont Palais des congrès du Touquet
- dont Nausicaa - études et travaux tranche ferme, abords
- dont Maison du cheval du Boulonnais
- dont musée des peintres de la Côte d'Opale

Artois Douaisis

- dont cité pilote des Electriciens – Bruay-la-Buissière
- dont cité pilote Bruno - Dourges
- dont cités pilotes Ste Marie et Lemay - Pecquencourt
- dont site 9/9bis à Oignies - phase 3
- dont quartier Vauban - Citadelle d'Arras
- dont Campus de la logistique - phase 2
- dont locaux CREN

Hainaut - Sambre Avesnois - Cambrésis

- dont cités pilotes Thiers – Bruay-sur-Escaut
- dont cité pilote Taffin – Condé-sur-Escaut
- dont Centre d'expo et des congrès de Valenciennes
- dont structuration de pôle métropolitain
- dont Collège des jésuites à Cambrai - intégré dans le volet culturel
- dont Musée du Forum de Bavay - en sus du volet culturel

Métropole européenne de Lille

- dont IMA – institut du monde arabe - études
- dont opérations de reconversion de sites industriels majeurs
- dont Stadium Nord
- dont réhabilitation de la toiture des Beaux-Arts
- Campus des métiers de l'Artisanat

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Sous-volet Culture :

Soutien spécifique aux projets culturels

Favoriser l'accès aux structures culturelles

- Réhabilitation Rose des Vents Villeneuve d'Ascq
- Bibliothèque de Villeneuve d'Ascq
- Réhabilitation Grand Mix Tourcoing
- Installation Centre régional photographie

Préserver le patrimoine régional

- Extension Musée La Piscine Roubaix
- Collège des jésuites Cambrai
- Bibliothèque de Cambrai
- Abbaye Saint-Vaast Arras
- Musée du Forum de Bavay
- Musée des peintres de la Côte d'Opale

Sous-volet Renouvellement urbain - 20 opérations de renouvellement (680 millions d'euros)